Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213500093-20260629-20260672-DE

Département d'Ille-et-Vilaine
Arrondissement de Saint-Malo
COMMUNE de BAGUER-MORVAN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 JUIN 2026

Le vingt-neuf juin deux mil vingt-six à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Baguer-Morvan, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur le Maire en présence de M. BOURDAIS Olivier, Maire, Mmes COMMEREUC Sylvie, QUEMERAIS Nelly, M. MARTEL-CHEFDOR Thierry, adjoints, MM COUAPEL Jean-Pierre, TEMPIER Philippe, PICHON Pierrick, Mmes JACQUET Marie-Christelle, PEUVREL Sophie, M. AUBERT Nicolas, Mmes MONJARET Valérie, MOUCHOUX Maryline, M. GUYOT Samuel, Mmes MARTIN Maud, JOUAN Léa, M. FLEURY Anthony.

Absents excusés : M. LEBRET Gilles donne pouvoir à Mme QUEMERAIS Nelly, M. POTIER Serge, Mme PILON Virginie
Date de convocation : 23/06/2026
Secrétaire de séance : M. FLEURY Anthony

N° 2026-06-72 : TARIFS CANTINE ET GARDERIE

Monsieur le Maire transmet au Conseil municipal les bilans des services cantine et garderie pour l'année 2025, soit un déficit de 99 301,76 € pour la cantine et un déficit de 7 983,52 € pour la garderie.

Il rappelle que la mutualisation avec Epiniac a débuté en octobre 2023 et précise qu'après le bilan provisoire de l'année scolaire 2025-2026, Epiniac maintient le coût de ses repas à 4,60 € pour l'année scolaire prochaine.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- FIXE les tarifs de la cantine pour l'année scolaire 2026-2027 comme suit :

CANTINE	2026-2027
tarif repas pour le 1er et le 2ème enfant	4.50 €
tarif pour le 3ème enfant	4.10 €
tarif repas adulte	5.10 €
tarif panier repas	1.10 €
tarif majoré enfant non inscrit	9.00 €

- FIXE les tarifs de la garderie pour l'année scolaire 2026-2027, soit :

GARDERIE	2026-2027
tarif garderie du matin	2.40 €
tarif garderie du soir	2.50 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Le Maire
Olivier BOURDAIS

Le secrétaire de séance
Anthony FLEURY